Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 2 juillet 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (81r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 2 juillet 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45324

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 juillet 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireOudin-Leclère, Louis (1803-1885)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45324?context=pdf

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin signale à Oudin-Leclère qu'il ne partage pas entièrement l'opinion exprimée par Lecoq de Boisbaudran dans sa lettre. Il lui demande s'il doit se rendre à l'audience du tribunal de Vervins et il lui indique qu'il pourrait fermer son usine s'il devait partager le fruit de son travail actuel.

Mots-clés

Consultation juridique, Finances d'entreprise, Procédure (droit)
Personnes citéesLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)
Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Lieux citésVervins (Aisne)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45324?context=pdf

Guise le 2 juillet 1869

Monsieur Ondin Lefèvre

en vous communiquant la lettre de M. Luoz je n'ai entendu en aucune façon faire obstacle à votre manière de voir je ne partage pas moi même entièrement l'opinion qui y est émise

et il est bien que j'aille à Verdun le jour de l'audience où je des renseignements à vous donner? je ne vois pas en quoi. je ne puis vous dire quelque chose sinon que si je devais voir encore partager le fruit de mon travail d'aujourd'hui. il y aurait bien pour moi des motifs de fermer mon établissement

veuillez agréer mes sentiments distingués

Godin